

LEDENON



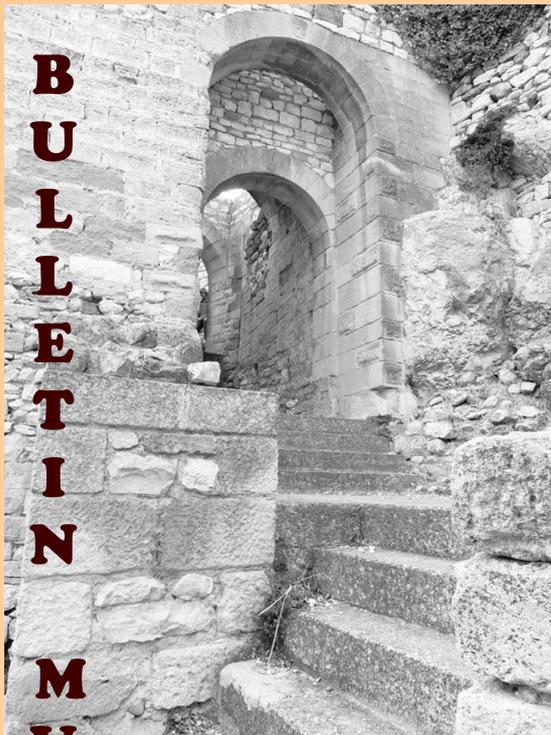
Le bulletin des habitants de la commune

Novembre 2017 n°25

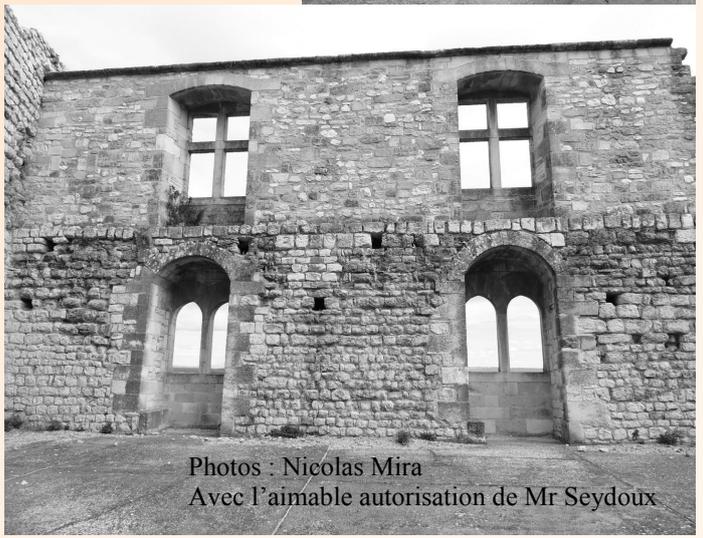
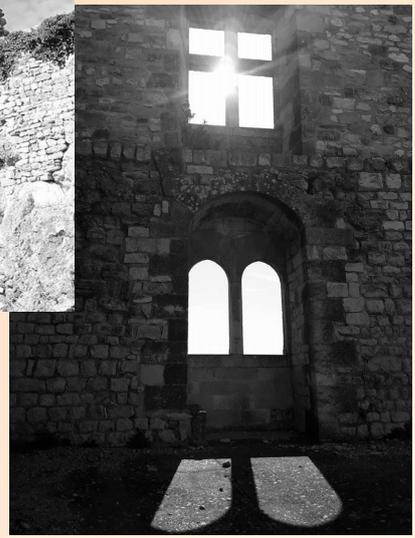
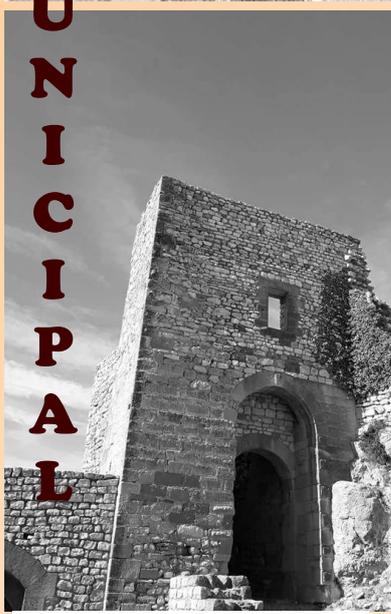
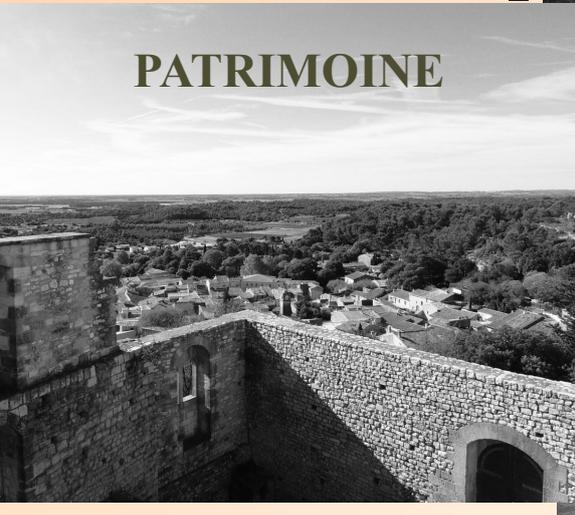


**B
U
L
L
E
T
I
N

M
U
N
I
C
I
P
A
L**



PATRIMOINE



Photos : Nicolas Mira
Avec l'aimable autorisation de Mr Seydoux

Le Pont du Gard en illimité, toute l'année



MONUMENT

+



MUSÉE

+



LUDO

+



MÉMOIRES DE
GARRIGUE

+



CINÉ

+



EXPO TEMPO

NOUVEAUTÉ à partir du 1^{er} janvier 2017

Les modalités d'accès au site du Pont du Gard pour les habitants des communes partenaires changent !

Pour chaque visite, il vous suffit de vous présenter à l'accueil du site munis* :

- de votre carte d'identité
- d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois.

Plus besoin d'aller en mairie. À compter du 1^{er} janvier 2017, votre ancienne carte sera désactivée.



LA RÉGION OCCITANIE
Pyrénées-Méditerranée



RENSEIGNEMENTS :
04 66 37 50 99 / pontdugard.fr

* Sous réserve de la signature de la convention de partenariat entre votre commune et le Site du Pont du Gard. Plus d'infos auprès de votre Mairie. Documents à présenter par personne et à chaque visite aux points d'accueil du site pendant les horaires d'ouverture.

TAXI

taxi mattei

transports médicaux assis et privés

3 chemin des Agaous
30210 LEDENON

cmattei1@hotmail.fr

06 21 35 92 16 ou 06 47 73 92 87

SOMMAIRE

- Le mot du Maire p.5
- Compte rendu Conseil Municipal p.6
- La mairie vous informe p.10
- Manifestations passées p.18
- Associations du village p.25
- Manifestations à venir p.31
- Agenda p.32
- Les manifestations de l'Agglo p.34
- Etat Civil p.36
- Coordonnées Associations p.40
- Contacts Utiles p.41



Situé à la limite Nord des Costières de Nîmes,
à deux pas des Côtes du Rhône et du Pont Du Gard,
le **Domaine de la Patience**,
géré par **Christophe Aguilar**, vigneron engagé,
propose des vins originaux sur la fraîcheur
qui respectent le fruit et le terroir.

Vins biologiques et sans sulfites médaillés au Guide Hachette



61 RD 6086 – 30320 BEZOUCE
Tél 04 66 75 95 94

Du lundi au samedi
9h – 12h * 14h – 18h30 horaires d'été
9h – 12h * 14h -18h horaires d'hiver

domainedelapatience@orange.fr
www.domaine-patience.com



*Lédenon, le bulletin de la commune,
n° 25, novembre 2017*

Tirage à 800 exemplaires. Comité de lecture : Chantal DECLE-LOPEZ, Delphine SILVESTRE. Responsable de la rédaction : Delphine SILVESTRE. Directeur de la publication : Frédéric BEAUME. Impression : AGR DIFFUSION Conqueyrac. Photos : M. GOSSELIN, Mr MIRA, Mairie, Associations.

Permanences du Maire et de ses adjoints

Renseignements au 04 66 37 26 46
Contacter la mairie : contact@mairie-de-ledenon.fr
Retrouver l'information : www.ledenon.fr

Complice de votre beauté!

Maité 
l'esthéticienne
& Prothésiste onguilaire - Maquilleuse

Soins des mains et des pieds, vernis semi permanent, pose d'ongles résine ou gel, nails art simple ou sophistiqué, épilations, maquillage, massage relaxant

Facebook : @maite.lestheticienne/

Service à domicile / uniquement sur rendez-vous
secteur Gard/Vaucluse

06.12.54.13.47



i@d

VOTRE CONSEILLÈRE IMMOBILIER

Estimation / vente / recrutement

Laura BOUDOU

06.82.45.24.77

Laura.boudou@iadfrance.fr

CONTACTEZ MOI !

Secteur Nîmes et 20 km autour



SARL GILIBERT CONSTRUCTION



Compagnon du tour de France

Diplômé A.O.C.D

Rénovation du patrimoine

Membre de la Fédération Française du Bâtiment

Gilbertconstruction.fr

Maçonnerie - Taille de pierre

Charpente - Couverture

Zinguerie

6, rocade des Baumes

30210 LEDENON

TEL : 04.66.37.00.07

TEL : 06.11.15.15.43

gilbertconstruction@laposte.net

Chers Lédennaises et Lédennais,

Cette année 2017 aura été encore une fois riche en actions menées par l'équipe municipale.

Les principaux projets sur lesquels nous avons travaillé en 2017 sont :



*L'aménagement de notre Entrée de Ville dont les travaux se terminent.
Notre belle Madone a rejoint son nouvel écrin, un éclairage indirect permet de la mettre en valeur jour et nuit.*

Quelques chiffres pour vous montrer l'importance de ce projet et l'investissement de votre équipe municipale pour sa réalisation :

- 1 million d'euros.*
- 5 réunions préparatoires.*
- 40 réunions d'arbitrage et/ou de chantier avec les acteurs et les décideurs associés (Région, Département, Nîmes Métropole).*

J'attire votre attention sur le fait que le circuit des bus dans le village est modifié depuis le début de la rentrée scolaire de novembre 2017, le nouvel arrêt Létino (à côté du bassin de rétention) étant opérationnel.

La sécurisation de la circulation dans le village, avec la mise en place de crayons sur les principaux axes de circulation pour rappeler aux conducteurs la présence de nos enfants et le respect de la vitesse en ville.

La sécurisation de l'entrée de l'école de la Fontaine par la mise en place d'un emplacement en retrait de la voie publique, afin de faciliter l'entrée et la sortie de l'établissement et la création d'une place de parking handicapé.

L'amélioration de la sécurité sur les accès à la D500, par la pose d'un stop aux Mugues et d'un stop au chemin du Mas de Gleize, en lieu et place des 2 « Céder le passage » actuels, et l'installation d'une signalétique indiquant les Mugues.

Nous continuons la révision du Plan d'Occupation des Sols valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

*En cours actuellement, l'étude hydraulique sur le périmètre de la commune.
A venir, L'étude d'impact des nuisances sonores du circuit.*

Dans l'attente de la fin de la démarche menant à la validation de notre PLU, je rappelle aux habitants que nous sommes passés en Règlement National d'Urbanisme depuis le 27 mars 2017.

Cette année encore, les diverses fêtes : Musique, 14 juillet, Votive, Thé Dansant organisé dans le cadre de la semaine bleue ont toutes été fort réussies.

Pour le reste, je vous laisse le plaisir de feuilleter ce bulletin et je vous souhaite que cette fin d'année se passe pour vous dans les traditions de convivialité familiale ou amicale.

Santé et Bonheur à vous tous.

*Frédéric Beaume
Maire de Lédénon*

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE LEDENON

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2017
(EXTRAITS)**

Sous la présidence de Monsieur BEAUME Frédéric, Maire.

Etaient présents : BEAUME Frédéric, PRADIER Bernard, MANOLACHE Daniela, ZARAGOZA Christophe, SILVESTRE Delphine, GUIRAUD Christophe, MIRA Nicolas, DHUEZ Marie-Jeanne, ORTEGA Damien, LICHTENSTEIN Steffy, AGUILAR Christine.

Absents excusés avec procuration : PONS Martine (pouvoir à BEAUME Frédéric), LOPEZ DECLE Chantal (pouvoir à SILVESTRE Delphine). ODIARD Yannick (pouvoir à ZARAGOZA Christophe).

Absents excusés sans procuration :

Absents non excusés : BELMONTE Isabelle

Secrétaire de séance : Mme SILVESTRE Delphine

Ouverture de séance à 21h08

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19 juillet 2017 adopté à la majorité moins deux abstentions (Mme AGUILAR Christine et M. ORTEGA Damien).

Décisions du Maire

Le Maire informe les conseillers municipaux des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

Convention entre la commune et l'association des Francas relative à la mise en œuvre des activités périscolaires du 4 septembre 2017 au 6 juillet 2018. Coût = 6 114 euros (Mise à disposition d'un directeur et d'un animateur). En conventionnant avec l'association des Francas, la commune obtiendra des subventions de la CAF et économisera ainsi plus de 8 000 euros.

Passation d'un marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet d'aménagement du passage du presbytère avec la société CAP INGE pour un montant prévisionnel de 5 720 euros HT (soit 6 864 euros TTC, soit 5.20 % du montant des travaux).

Ajout à l'ordre du jour : Projet aménagement du passage du presbytère - demande de subventions

Monsieur le Maire propose de rajouter à l'ordre du jour la demande de subvention dans le cadre du projet d'aménagement du passage du presbytère.

Adopté à l'unanimité

Projet aménagement du passage du presbytère : demande de subventions

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil le projet relatif à l'aménagement du passage du presbytère (voirie et parking). Il s'agit de solliciter auprès du Département du Gard, de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole, une subvention pour les travaux à venir sur la base du plan de financement suivant :

DEPENSES	MONTANTS HT	RECETTES	MONTANT
MAITRISE D'ŒUVRE & GEOMETRE	7 740.00	PACTE TERRITORIAL	33 735.00
TRAVAUX	120 000.00	FONDS DE CONCOURS	50 602.50
ALEAS & RISQUES	7 200.00	AUTOFINANCEMENT	50 602.50
TOTAL	134 940.00	TOTAL	134 940.00

Il est proposé :

De solliciter le Conseil Départemental du Gard et la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole afin que l'opération des travaux d'aménagement du passage du presbytère soit éligible à ses subventions.

De dire que le plan de financement sera actualisé en fonction de l'appel d'offres qui sera lancé prochainement

Adopté à l'unanimité.

Retrait du SIAHTV du Syndicat Mixte de l'EPTB du Vistre

Le Maire donne la parole à M. Bernard PRADIER, Adjoint à l'Urbanisme.

M. PRADIER informe le conseil municipal du courrier du Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Hautes Terres du Vistre (SIAHTV) nous sollicitant pour donner notre accord pour le retrait du SIAHTV du Syndicat Mixte Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) du Vistre.

En effet, suite à la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (loi MAPTAM n°2014-58 du 27 janvier 2014) et notamment les articles 56 et 59, la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) sera intégrée aux EPCI à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2018.

Afin d'anticiper le transfert de cette compétence, et en application du principe d'exclusivité qui prévaut au fonctionnement des syndicats intercommunaux, il n'est pas juridiquement possible que le SIAHTV maintienne son adhésion à un syndicat mixte pour des compétences qui ne lui ont pas été transférées par ses communes membres.

L'EPTB du Vistre exerce ses compétences dans la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, le SIAHTV exerce ses compétences dans le domaine de l'assainissement.

Aussi, le Préfet a demandé au SIAHTV de délibérer pour demander le retrait du SIAHTV du syndicat mixte EPTB du Vistre.

Il est proposé

De donner un avis favorable sur le retrait du SIAHTV du syndicat mixte EPTB du Vistre.

Adopté à l'unanimité

Adhésion de la commune à l'EPTB du Vistre

Le Maire donne la parole à M. Bernard PRADIER, Adjoint à l'Urbanisme.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

M. PRADIER fait part à l'assemblée de l'information de Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Hautes Terres du Vistre (SIAHTV) relative à la prise de compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). En effet, et suite à la demande de Monsieur le Préfet du Gard, le SIAHTV a délibéré pour se retirer de l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) du Vistre et invite ses membres à adhérer directement à l'EPTB Vistre afin de faciliter le mécanisme de « représentation-substitution ».

En vertu de ce principe, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI FP) pourront automatiquement se substituer à leurs communes au sein des syndicats mixtes qui exercent des missions relatives à la compétence GEMAPI.

Pour ce faire, il est proposé :

d'approuver l'adhésion de la commune à l'EPTB Vistre au 31 décembre 2017,

d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en œuvre la procédure permettant à Monsieur le Préfet du Gard de prendre l'arrêté entérinant cette décision,

Adopté à l'unanimité

Renouvellement convention d'occupation du domaine public / plan régional haut débit pour tous

Le Maire rappelle la délibération en date du 8 décembre 2010 relative à l'approbation de la convention d'occupation du domaine public communal fixant les modalités juridiques et techniques de l'autorisation donnée par la Commune au profit de la Région pour l'implantation et l'exploitation d'un NRAZO (Nœud de Raccordement Abonné en Zone d'Ombre) et des équipements nécessaires à son raccordement et à son alimentation.

Le contrat de partenariat conclu en décembre 2009 entre ORANGE et la Région a pris fin le 13 janvier 2017, et c'est désormais la région qui est propriétaire du réseau.

Aussi, il est nécessaire de renouveler ces conventions.

Il est proposé :

D'accepter les termes de la convention ainsi présentée,

D'autoriser M. le Maire à signer cette convention ainsi que tous documents y afférents et de procéder aux appels de fonds pour le paiement de la redevance prévue

Adopté à l'unanimité

Approbation convention pour utilisation de la salle des fêtes pour session de formation

Le Maire informe le conseil municipal de la tenue d'une session de formation organisée par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT - organisme de formation pour les personnels de la fonction publique territoriale).

Elle aura lieu les 6 et 7 novembre 2017, de 9H à 16H avec un public de 20 agents maximum.

Le coût de l'action est à la charge du CNFPT.

La commune met à disposition la salle des fêtes et le matériel nécessaire (tables, chaises, ordinateur portable et vidéoprojecteur).

Il est proposé :

D'accepter les termes de la convention ainsi présentée.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

Approbation convention pour utilisation des locaux scolaires

Le Maire informe les membres présents de la demande d'intervention d'une éducatrice du Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) La Cigale auprès d'un enfant scolarisé à l'école de Lédenon.

Pour ce faire, l'éducatrice a besoin d'un bureau pour recevoir l'enfant, une fois par mois, de 16H30 à 17H30 (hors temps scolaire).

Une convention d'occupation des locaux scolaires en dehors du temps pédagogique est rédigée.

Il est proposé :

D'accepter les termes de la convention ainsi présentée.

D'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention ainsi que les documents y afférents.

Adopté à l'unanimité

Décision modificative n°1 au BP 2017

Le Maire donne la parole à M. Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux finances.

Afin de régulariser les écritures d'amortissements sur le budget 2017 (opérations d'ordre), il est proposé de procéder à une décision modificative du Budget primitif 2017 comme suit :

Article 6811 / chapitre 042: (<i>dépenses fonctionnement</i>)	+ 1 670 €
Article 023 / chapitre 023 : (<i>dépenses fonctionnement</i>)	+ 1 670 €
Article 2802 / chapitre 040 : (<i>recettes investissement</i>)	+ 1 670 €
Article 021 / chapitre 021 : (<i>recettes investissement</i>)	+ 1 670 €

Adopté à l'unanimité

Indemnité allouée au receveur municipal

Le Maire donne la parole à M. Christophe ZARAGOZA, Adjoint aux finances.

Il rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de délibérer des indemnités de conseil et de budget, attribuées au receveur municipal et d'en fixer le taux.

Cette indemnité est calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

Il est proposé d'attribuer les indemnités de conseil au taux de 100 %, à M. CHARRARD Michel, trésorier.

Sachant que M. CHARRARD quitte ses fonctions le 30 septembre 2017, le montant brut s'élève ainsi à 400.42 € soit 364.96 € net.

Adopté à l'unanimité

Repas des aînés-Modification du prix de la participation

Dans le cadre de l'organisation du repas des aînés, les personnes invitées qui ne remplissent pas les conditions d'âge (conjoint, élu, ...ayant moins de 65 ans) doivent donner une participation.

Cette participation était fixée à 22 euros (délibération n°2016-083 du 14/12/2016)

Le prix du repas ayant augmenté, il est proposé de la fixer à 23 euros.

Adopté à l'unanimité

Approbation du règlement des services cantine-garderie

Le Maire donne la parole à Mme Daniela MANOLACHE, adjointe à la vie scolaire.

Mme MANOLACHE explique que suite au retour à la semaine des 4 jours et de ce fait de la fin des TAP, les règlements intérieurs relatifs au fonctionnement de l'accueil périscolaire et de la cantine scolaire ont été modifiés.

Ils seront adressés à chaque famille.

Il est proposé :

- d'approuver les règlements intérieurs ainsi présentés
- d'autoriser Monsieur le Maire à les signer

Adopté à l'unanimité



SC La coiffure autrement
Coiffure
Valérie

42 Rte National
30320 BEZOUCE

04 66 75 08 93

LA MAIRIE VOUS INFORME

NUMERO TRES UTILES

COLLECTE DES DECHETS - FUITE D'EAU - EAUX USEES

VOUS CONSTATEZ UN PROBLEME DE **COLLECTE DES DECHETS MENAGERS**
VEUILLEZ CONTACTER DIRECTEMENT :
NIMES METROPOLE 04 66 02 54 54

VOUS CONSTATEZ UNE **FUITE D'EAU SUR LA VOIRIE**
VEUILLEZ CONTACTER DIRECTEMENT :
LE SERVICE CLIENTELE SAUR 04 30 62 10 09

VOUS CONSTATEZ UN PROBLEME DE **DEBORDEMENT DES EAUX USEES**
VEUILLEZ CONTACTER DIRECTEMENT :
LE SERVICE CLIENTELE SAUR 04 30 62 10 09

VOISINS VIGILANTS

Aujourd'hui Voisins Vigilants à Ledenon c'est 5 communautés, et 42 foyers.

Voisins Vigilants met en relation les habitants pour lutter contre les cambriolages en recréant du lien social avec ses voisins, au travers de la plateforme de communication.

On y retrouve 3 points importants :

- Sécurité : Luttons contre l'insécurité, pas le biais d'un système d'alerte par SMS
- Convivialité : Échangeons des services entre voisins, petites annonces, covoiturage ...
- Bienveillance: Veillons ensemble les uns sur les autres, annuaires des voisins, messagerie.

La commune de Ledenon a adhéré à Mairie Vigilante :

- La mairie organise des réunions d'informations
- Elle transmet les alertes à l'ensemble des 5 communautés (problème d'insécurité, inondations, grèves..)
- Elle soutient l'action des voisins vigilants en commandant la signalétique dissuasive

Fonctionnement :

Le système vous permet de prévenir en un clic l'ensemble des voisins vigilants de votre quartier d'un événement inhabituel. Les alertes peuvent être envoyées gratuitement par n'importe quel voisin inscrit depuis un téléphone portable.

C'est facile et **GRATUIT**.

Rendez-vous sur le site www.voisinsvigilants.org



INFORMATION ECOLE

Retour à la semaine de 4 jours Pour l'école publique de Lédenon

Suite à la parution du décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire pour l'année 2017-2018, la commune de Lédenon est passée à la semaine de 4 jours pour son école élémentaire.

Le conseil des écoles a émis un avis favorable à la majorité des membres.

Lors du sondage organisé par la municipalité, les parents se sont exprimés par 133 votes pour et 7 contre.

L'inspecteur d'académie saisi par la municipalité a donné son accord en date du 13 juillet 2017.

Ainsi le conseil municipal s'est prononcé en faveur du retour à la semaine des 4 jours.

**Les nouveaux horaires des écoles sont :
9H - 12H et 13H30 - 16H30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.**

L'équipe municipale remercie l'ensemble des animateurs qui, pendant 3 ans, ont participé aux activités péri-scolaires dans le cadre des "TAP".

Les enfants des écoles de Lédenon ont pu bénéficier d'un projet pédagogique élaboré et mis en place avec beaucoup de professionnalisme et de passion !!!

Merci à Laure Bosc, Anne-Sophie Morel, Jack Fontaine, Mickael et Melanie Pottier, Francis Clausel, Françoise, Hélène et Christel. Merci aux animateurs de Francas du Gard et à tous ceux qui ont contribué plus ou moins..... Une jolie pensée pour Véronique Raveleau et Christophe Tixier qui étaient avec nous les 2 premières années du début de l'aventure.



SITE INTERNET

N'hésitez plus à vous connecter au site de la municipalité

www.ledenon.fr

Vous pourrez y retrouver toutes les informations relatives au village :

- * La Mairie
- * Social et Santé
- * Enfance et Jeunesse
- * Urbanisme et Environnement
- * Vie économique et associative
- * Culture tourisme et loisirs

LES FRANCAS



Qui sont Les Francas ?

Les Francas sont une Fédération nationale laïque de structures et d'activités dont la vocation est indissociablement éducative, sociale et culturelle. Ils agissent pour l'accès de tous les enfants et de tous les adolescents à des loisirs de qualité, en toute indépendance et selon le principe fondateur de laïcité qui, au-delà de la tolérance, invite à comprendre l'autre, pour un respect mutuel. Ce mouvement d'éducation populaire rassemble tous ceux qui, en matière d'éducation, veulent faire émerger des idées nouvelles et stimulantes pour le développement de la cité. Les Francas se veulent espace de rencontre de tous les éducateurs, enseignants, parents, animateurs... favorisant le brassage des origines, des âges et des milieux.

Les orientations du projet :

Enrichir le centre de loisirs des expériences d'autres territoires, adapter ces expériences à la réalité locale, les intégrer dans les projets du centre de loisirs.

Développer l'implication et la participation des partenaires tels que l'école, les associations locales, les familles...

Offrir de nouveaux temps d'accueil et d'activités, pas forcément dans un allongement de la durée de l'action mais en impliquant d'autres partenaires.

Faire du centre de loisirs un temps, un espace de pratiques artistiques et culturelles, de découvertes d'activités scientifiques et techniques, de jeux sportifs, d'éducation à l'environnement et d'activités manuelles innovantes.

Faire en sorte de réfléchir et mettre en œuvre au quotidien la participation des enfants.

Mieux qualifier l'accueil des moins de 6 ans et construire les passerelles avec l'accueil des enfants les plus âgés concernant la tranche d'âge des plus de 10 ans (entrée au collège).

Permettre d'accueillir des enfants porteurs de handicap dans les meilleures conditions possibles.

Développer des actions de mobilisation citoyennes et d'acteurs locaux.

Actions proposées sur Ledenon :

Gestion et accompagnement pédagogique des accueils périscolaires (garderie) :

Une équipe d'animateur propose des animations construites à partir d'un projet pédagogique. Tous les matins et soirs, les enfants ont des activités, des jeux, du matériel adapté.

Modalités d'inscriptions : directement en mairie.



Retour sur le centre de loisirs des 4 moulins (vacances) à Lédénon :

Cette année à Lédénon , nous avons accueilli les familles pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne. . . Les enfants ont pu découvrir les joies de la vie en collectivité dès 3ans jusqu'à 11ans. L'équipe pédagogique s'est attaché à faire du centre de loisirs, un espace de vie identifié, valorisé et accessible à tous durant les temps de loisirs. Des groupes d'âges ont été mis en place pour respecter le rythme des enfants, et prendre en compte leur besoin. Des projets d'animations variés et des sorties ont été proposés tous les jours, les projets d'enfants ont été encouragés. En effet, les animateurs sont restés très attentifs aux attentes de chacun afin de favoriser la participation des enfants au sein du centre de loisirs.

La formation aux Francas :

L'Association Départementale des Francas du Gard propose différente formation Bafa/Bafd et bien plus encore. Pour les jeunes de 16 ans, n'étant pas en âge de passer le Bafa (17ans minimum), le projet Anima jeunes existe pour leur permettre de découvrir et de se sensibiliser à l'animation.

Informations :

Grégory Testud, Directeur. 0614.88.34.40

Mail : 4moulins@francas30.org et site internet : www.4moulins.francas30.org

Les Francas, quelques actions en 2017 :



Téléprocédures

TOUTES VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ACCESSIBLES EN LIGNE  DEPUIS VOTRE DOMICILE **24h/24**



34 00

(0,06€/MN + PRIX D'UN APPEL LOCAL)

Rendez-vous sur
www.ants.gouv.fr
www.service-public.gouv.fr
www.demarches.interieur.gouv.fr
www.gard.gouv.fr

Carte nationale d'identité

* Pré-demande en ligne avant de se rendre dans les mairies habilitées

Passeport

* Pré-demande en ligne avant de se rendre dans les mairies habilitées

Permis de conduire



- * Demande de permis de conduire suite à la réussite de l'examen
- * Renouvellement de permis de conduire (perte, vol, détérioration ou avis médical)
- * Conversion du permis militaire
- * Validation d'un brevet professionnel
- * Consultation du solde des points du permis de conduire

Certificat d'immatriculation

Demande de duplicata de carte grise d'un véhicule pour

- * Perte, vol ou détérioration
- * Obtention d'un document de situation administrative (non-gage)
- * Changement d'adresse ou de titulaire
- * Enregistrement de déclaration de cession

Vous n'avez pas d'accès à internet ?

Des points numériques sont à votre disposition du lundi au vendredi :

- à la préfecture du Gard de 8h30 à 17h
- à la sous-préfecture d'Alès de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30
- à la sous-préfecture du Vigan de 9h à 11h30



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GARD

Depuis le 25 octobre, les guichets des cartes grises et permis de conduire sont désormais fermés

LA MAIRIE VOUS INFORME

Fiscalité de l'urbanisme

Pourquoi ?

La **Taxe d'Aménagement (TA)** est instituée :
- par le conseil départemental afin de financer des actions en faveur de la préservation de l'environnement et de qualité architecturale
- par les communes ou groupement de communes en vue de financer des équipements publics.

La **Redevance d'Archéologie Préventive (RAP)** est destinée à apporter les ressources nécessaires à l'exercice des missions de détection, de sauvegarde et de conservation du patrimoine archéologique. Elle s'applique à l'ensemble des projets ayant un impact sur le sous-sol (quelle que soit la profondeur).

Comment se décompose le montant à payer ?

TA part départementale
= Surface taxable (ou unité) X Valeur forfaitaire X Taux départemental

TA part communale
= Surface taxable (ou unité) X Valeur forfaitaire X Taux communal

+

RAP = Surface taxable (ou unité) X Valeur forfaitaire X Taux national

=

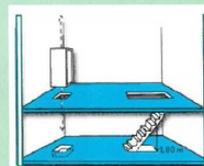
Montant total à payer

Comment le calculer ?

Surface taxable de la construction : somme des surfaces closes et couvertes calculée à partir du nu intérieur des murs, sans l'épaisseur des murs entourant les embrasures les portes et fenêtres et dont on déduit :
• les vides et trémies correspondant au passage de l'ascenseur et de l'escalier (cf. surfaces bleues du schéma).
• les surfaces de plancher sous une hauteur de plafond inférieure ou égale à 1,80 m.



Les surfaces intérieures dédiées au stationnement des véhicules ainsi que les sous-sols et combles aménageables sont comptabilisés dans la surface de plancher taxable.



Valeur forfaitaire Elle est fixée :

- Pour une **maison** : à 705€/m² de surface taxable en 2017 (valeur révisée chaque année)
- Pour une **piscine** à 200€/m² de surface de bassin
- Pour les **aires de stationnement extérieures** à 2000€ minimum (jusqu'à 5000€ par délibération du conseil municipal)

Taux pour la taxe d'aménagement :

- **Taux départemental** fixé à 1,3 % par le conseil départemental du Gard
- **Taux communal** fixé par délibération du conseil municipal entre 1 % et 5 %, possibilité de majoration jusqu'à 20 % par délibération sur certains secteurs nécessitant des travaux d'aménagement importants. Rapprochez-vous de votre mairie pour connaître le taux applicable.

Taux de redevance d'archéologie préventive : 0,4 % à l'échelon national

Quelles déductions peuvent s'appliquer ?

Un **abattement automatique de 50%** est appliqué sur la valeur forfaitaire annuelle soit 705/2=352,50€ pour :

- les 100 premiers m² des locaux à usage d'habitation principale,
- les locaux à usage industriel et artisanal,
- les entrepôts et hangars non ouverts au public faisant l'objet d'une exploitation commerciale.

D'autres aménagements ou constructions peuvent faire l'objet d'exonération dites facultatives sur le territoire d'une commune après délibération du conseil municipal (ex : les habitations principales financées par un prêt à taux zéro, abris de jardin).

Quand payer la taxe ?

Pour chacune des taxes, vous recevrez un ou deux titres de perception selon le cas :

- Si le **montant total de votre taxe est supérieur à 1500€**, le paiement s'effectue en deux parts égales, 12 mois puis 24 mois après la délivrance de l'autorisation d'urbanisme.
- S'il est **inférieur à 1500 €**, vous paierez en une seule fois, 12 mois après la date de votre autorisation.

Le paiement est indépendant de l'avancement des travaux et doit s'effectuer même si les travaux n'ont pas commencé.



un permis de construire

un permis d'aménager

une déclaration préalable

Que faire en cas d'abandon ou de modification du projet ?

Il faut en informer la mairie par écrit, elle vous indiquera le cas échéant les démarches à effectuer (permis modificatif par exemple).

Seule une décision émanant de la mairie peut être prise en compte pour faire évoluer la taxe.

En cas d'abandon du projet, les taxes d'urbanisme ne peuvent être remboursées que dans la mesure où les travaux n'ont pas été entrepris et que l'autorisation d'urbanisme a été retirée ou est devenue caduque.

Pour en savoir plus

Consultez le site internet de l'État dans le Gard :



www.gard.gouv.fr/politiques-publiques/amenagement-du-territoire-et-construction

qui vous donnera toutes les informations et liens utiles.

Fiscalité de l'urbanisme

LES TRAVAUX A LEDENON

LA SECURITE DE NOS ENFANTS



C'est sous l'égide de Mme Martine PONS, 1^{ère} adjointe, que notre village a vu les crayons de la sécurité se mettre en place dans différents points stratégiques aux fins de rappeler aux conducteurs la présence de nos enfants et les alerter sur la vitesse à respecter lors des déplacements automobiles.

Cette sympathique idée fort bien réalisée a été offerte au village dans un souci purement sécuritaire avec l'intervention, également, bénévole de M. Ludovic CLAUSEL qui s'est investi dans les messages d'alerte retranscrits sur les ardoises.

Il y a lieu, également de souligner l'intervention, et non des moindres, de toute l'équipe du service technique de la mairie qui a donné de son temps à cette

belle entreprise sécuritaire.

Ces gestes bénévoles n'ont pas manqué d'être remerciés par Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil municipal au nom de nos administrés petits et grands.



Ecole élémentaire : Poursuite des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

La dernière tranche des travaux visant à créer une place handicapée devant la cour de l'école de la fontaine s'est soldée durant cet été. Ces travaux ont consisté à déplacer le portail existant à l'intérieur de la cour et de créer un portillon afin de faciliter la fluidité des élèves lors des sorties et entrées à l'école. Ainsi, nous avons pu créer une place de parking handicapée (dont la signalétique reste à être peinte au sol) sans altérer la voirie. Cet emplacement, a aussi permis de sécuriser la sortie de l'école.

Nous devons ces travaux à nos employés des services techniques qui ont su faire valoir leur savoir faire en termes de maçonnerie et ferronnerie. Ils ont su tenir leur engagement de solder les travaux avant la rentrée scolaire tout en respectant la coactivité avec le centre de loisirs. Un grand merci à eux.



UN BESOIN, UN PROJET, UNE REALISATION



En cette année 2017, notre village a enfin vu se concrétiser le projet Entrée de Ville tant attendu depuis de si nombreuses années par nos anciens et qui sans renier l'esprit village marque l'entrée de plein pied de LEDENON dans le 21 siècle.

L'ENTREE DE VILLE

Ce projet est le plus ambitieux jamais réalisé depuis l'acquisition du Parc, Frédéric Beaume en tant que Maire remercie l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur soutien sans faille, il adresse aussi aux habitants de Lédénon ses remerciements pour la manifestation de leur immense satisfaction.



Les bons réflexes



Écoutez la radio pour connaître les consignes



Coupez l'électricité et le gaz



Fermez les portes, fenêtres, aérations...



Montez rapidement dans les étages



Attendez l'ordre

d'évacuation en préparant le minimum



Ne téléphonez pas, libérez la ligne pour les secours



I- Les risques naturels majeurs sur la commune

FICHE N°1 : RISQUES INONDATION, ORAGES, VENT VIOLENT

Caractéristiques de nos inondations :

- Brutales
- Imprévisibles
- Destructrices
- Nocturnes

Les 3 aspects de l'inondation :

- **Inondation de plaine** : montée des eaux généralement assez lente
- **Torrentielle** : précipitations violentes, montée des eaux très rapide
- **Ruissellement urbain** : orages violents sur la voirie, écoulement soudain

Mesures de prévention sur la commune :

- Prise en compte du risque dans les révisions du PLU
- Mise en place d'un PPRI
- Constructions de bassins de rétention d'eau
- Informations des administrés pour prendre des mesures de protection de leurs habitations

Prévisions :

- ➔ Suivi de la situation météorologique grâce aux bulletins d'alerte de Météo France
- ➔ Sur le site internet www.meteofrance.com
- ➔ En appelant le 0 890 71 14 15 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pour votre sécurité :

- Prévoyez des systèmes de protection adaptés à votre habitation (protection du système électrique, clapets anti-retour...)
- Restez où vous êtes lors de la montée des eaux et signalez votre présence.
- Ne tentez pas de passer où l'eau a monté, quel que soit votre moyen de déplacement et évitez tout point bas (caves...)
- En cas de pluie soudaine, vérifiez l'état des bouches d'égouts et grilles situées près de votre domicile.
- **Respectez les consignes de déviation.**
- Essayez dans tous les cas de garer votre véhicule sur le bas-côté.

Conseils de sécurité :

AVANT

- Prévoyez d'avoir toujours sur vous un poste de radio à piles.
- Informez-vous des risques encourus et des consignes données par les autorités.

PENDANT

- Coupez le gaz et l'électricité.
 - Fermez et consolidez les ouvertures menacées.
- Renseignez-vous : France Bleu Gard/Lozère 90.2 ; France Info 105.1 ; France Inter 88.7

- Réservez le téléphone pour les urgences (les secours utilisent les lignes).

APRES

- Vérifier les circuits électriques avant de les rétablir
- Aérer dans un premier temps les pièces, puis chauffer les locaux

LES MANIFESTATIONS PASSES

GARRIGUE PROPRE

Cette année encore et dans un souci du respect de notre environnement, la Mairie et le Conseil municipal avaient donné rendez-vous à nos administrés aux fins de passer quelques heures civiques pour rendre son image à certains endroits de notre Commune.

Malgré l'appel, peu se retrouvèrent mais ceux présents furent plus que courageux et fiers d'accomplir leur mission. A leur côté, quelques jeunes conseillers municipaux étaient également présents.

Nous tenons à les remercier pour leur présence qui a permis un grand nettoyage après un petit déjeuner bien utile pour donner le courage nécessaire pour affronter la découverte de reliques fort curieuses

Pour remercier cette mobilisation, la Mairie n'a pas manqué de les inviter également à une collation conviviale qui a été partagée entre les jeunes et les moins jeunes et durant laquelle Monsieur le Maire a pu chaleureusement remercier les courageux soldats qui s'étaient déplacés en cette belle matinée ensoleillée.



FETE DE LA SAINT CYR FIDELE A LA TRADITION

Bien que les élections soient venues tenter d'ombrager notre SAINT CYR, les fidèles, après avoir effectués leur devoir civique, n'ont pas manqué d'honorer notre Saint Cyr et se sont rendus nombreux à la cérémonie « champêtre » organisée au cœur du parc de notre village.

Recueillement et ferveur étaient les Maîtres mots d'une cérémonie émouvante qui reste un instant privilégié pour nos villageois.



Comme à l'accoutumé, un repas tiré au sac a été partagé par tous, repas animé par des rengaines de toutes générations que les convives présents ont pu reprendre en chœur et à la suite desquelles un karaoké a été improvisé par les plus courageux.

Une belle journée couronnée de succès qui a permis de réunir nos administrés dans la piété et la convivialité partagées.

LES VENDREDIS DE L'AGGLO

C'est un peu la devise du Cercle celtique nîmois et de ses danseurs qui dans le cadre des animations des Vendredis de l'agglo, est venu en ce dernier jour de juin dans le parc de Lédenon pour une belle démonstration de danses folkloriques bretonnes chorégraphiées avec seize de ses membres en costumes. Guidées par sa présidente, durant une bonne demi heure après un salut, danses en couple, en ronde (cercle circassien - hommes et femmes alternées), en ligne, gavotte, An-dro, Kostar ... se sont succédées en différents tableaux au son de chants traditionnels bretons joués par un bagadou avec ses bombardes et ses cornemuses (Renaud et André à la technique).

J.F Gosselin



CELEBRATION REUSSIE DE LA FETE NATIONALE

Comme chaque année, la retraite aux flambeaux a été menée par nos jeunes lédenonnais qui portaient hauts et fiers leurs luminaires en cet évènement réunissant jeunes et moins jeunes à partager ce souvenir révolutionnaire pour la liberté, la fraternité et la légalité qui a été suivie par le traditionnel feu d'artifice applaudi par bon nombre de villageois fidèles au rendez-vous.

La soirée festive a été organisée par 2 équipes de choc que forment LEDENON ANIMATION et COTE PARC qui avaient convié les habitants de la commune autour d'un repas convivial animé musicalement et qui s'est terminé fort tard dans la nuit.

Encore une plus qu'agréable soirée comme nous les apprécions tous et fort bien organisée

Toutes nos félicitations à nos valeureux organisateurs.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Comme une cérémonie d'intégration, la réception des nouveaux arrivants sur la commune marque la volonté des élus locaux de leur souhaiter la bienvenue et de faire leur connaissance dans des circonstances empreintes de convivialité.

C'est ainsi que les lédenonnais de fraîche date ont été reçus en salle des fêtes le soir d'ouverture de la fête votive.

Ils étaient plus d'une trentaine qui ont été accueillis par notre maire M. BEAUME Frédéric, lequel après ses souhaits de bienvenue, a présenté ses conseillers présents.

Les motivations de ceux et celles qui ont choisi de s'établir à LEDENON sont diverses mais il est une constante que c'est le calme et la douceur de vivre en notre commune qui les ont amenés à s'installer.

Tous, en tout cas, sont heureux de leur choix.

Nous souhaitons, une nouvelle fois, une très bonne installation à ces nouveaux résidents de la part de l'ensemble des administrés qui ne manqueront pas de leur démontrer et confirmer la solidarité et la gentillesse des habitants de notre village.

PETIT DEJEUNER FESTIF OFFERT PAR LA MUNICIPALITE

De bon matin, Monsieur le Maire et le Conseil municipal ont eu de nouveau grand plaisir d'offrir le petit déjeuner annuel et dominical en notre parc durant les festivités de notre village.

Une nouvelle fois, la famille LACOSTE n'a pas manqué de participer à ce moment de détente avec omelettes à volonté réalisées de mains de Maître par M. Rémy LACOSTE assisté de deux commis qui n'ont pas ménagé leur peine, M Patrice MOURISSARGUES et M. Bernard PRADIER.

Cette équipe de choc était entourée par plusieurs membres de l'équipe municipale qui se sont relayés au service. Merci à eux.

Ce petit déjeuner fut, comme à son habitude, l'occasion d'échanges plus que sympathiques entre les invités, Monsieur le Maire ainsi que les Conseillers qui ont eu, également, le plaisir de convier l'ensemble des membres du Comité des Fêtes, LEDENON ANIMATION, à partager cet instant convivial.

Rendez-vous l'année prochaine.





FETE VOTIVE



LE JAZZ S'INVITE A L'ECOLE DE L'ORANGERIE

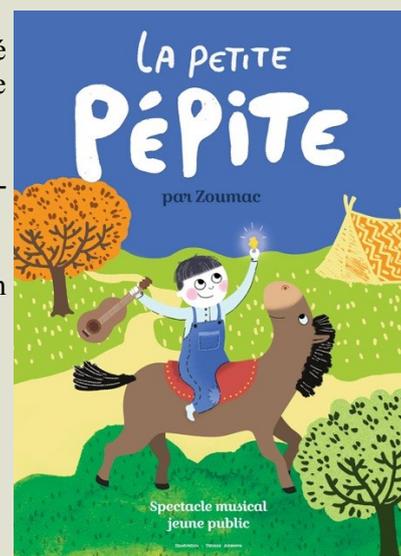
Dans le cadre du Off du Nîmes Métropole Jazz festival, nous avons proposé cette année à l'école de l'orangerie un spectacle musical de 40mn pour les enfants de maternelles.

Spectacle créé spécialement pour l'occasion par l'artiste ZOUMAC « Barney et la petite pépîte » qui a eu lieu le mardi 03 octobre 2017 dans la salle de motricité de l'école.

Cette opération était organisée et coordonnée par l'association Nîmoise JAZZ 70 en partenariat avec Nîmes Métropole.

Les enfants ont ainsi pu découvrir de façon ludique l'univers du Jazz.

Nous tenons à remercier les enseignants pour leur implication .



DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

JOURNEE DU PATRIMOINE A LEDENON

Pour la deuxième année consécutive, les enfants du conseil municipal des enfants ont organisé une chasse au trésor liée au patrimoine. En effet , dès 10 heures , enfants et parents ont parcouru les rues de notre village, munis d'indices, afin d'en découvrir les secrets. Les visites du château, de l'horloge et le l'église étaient au programme de ce parcours, avant de se terminer place du bicentenaire où les attendaient récompenses et diplôme de chasseur de trésor.



SEMAINE BLEUE

Pour la 3eme année consécutive, le 10 octobre 2017, la Commune a mis nos séniors à l'honneur durant cette semaine bleue par le désormais habituel thé dansant.

WILLIAM CREPIER TRAITEUR A DOMICILE était présent pour régaler les convives de crêpes à tous les parfums, et pour tous les goûts, servies à volonté et arrosées de cidre désaltérant pour répondre à la gourmandise qui décidément n'est pas un vilain défaut



Une après-midi musicale et quelques chansons reprises en chœur ont été orchestrées par la charmante artiste Gabrielle COMPAN dans une ambiance guinguette. Cet interlude musical est passé bien trop vite. Encore et toujours Gaieté, Jovialité et Gentillesse ont été les Maîtres mots durant toute cette belle journée.



SORTIE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

MERCREDI 28 JUIN 2017

Afin de clôturer les 2 années de mandat électoral, la municipalité de Ledenon a organisé une sortie pour ses jeunes conseillers municipaux. Lors de cette journée, les jeunes élus ont eu l'occasion de visiter l'hôtel de la région à Montpellier, visite guidée par une conseillère régionale.

Après un pique-nique tiré du sac, la journée s'est poursuivie par une promenade en bateau sur l'étang de Thau durant laquelle les enfants ont pu découvrir les parcs à huitres.



SETE



Conseil Municipal des Enfants



ELECTION DU NOUVEAU

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Ce vendredi 13 octobre a eu lieu l'élection des nouveaux conseillers juniors du village pour un mandat de deux ans.

A la suite d'une campagne menée avec énergie et assiduité, 12 conseillers titulaires ont pris place au sein du CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS.

Leur investiture a eu lieu en Mairie le 19 octobre 2017 à 19h.

Titulaires:

MASSUELLE Livia, DUPONT Louis, GUEIFFIER Lalie, ANDRIEU Eléonore, LAURENT Cyprien, CHAUVETTE Leilou, BARHANOU Riyad, MATUSIK Mathis, JAYMOND Charline, FREIWALD Sarah, LERCH Anatole, TENAND Marie.

Nous remercions Mesdames Bernadette AYMARD-GOUANT, Valérie BARTHES, Fabienne SALINAS et Monsieur LLETI Stéphane respectivement coordinatrice et animateurs appelés à entourer ces jeunes gens.



Remerciements appuyés à nos professeurs des écoles pour leur investissement dans le cadre de cette élection.

Encore toutes nos félicitations à nos jeunes conseillers élus.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918



Alors que les élections de nos jeunes conseillers municipaux ne datent que de quelques jours, les voici d'ores et déjà en pleines actions. C'est en ce samedi 11 novembre 2017, jour de la commémoration de l'armistice de la 1ere guerre mondiale, que nous les retrouvons pour rendre hommage aux poilus.

Après un rassemblement devant la mairie, c'est en cortège qu'ils rejoindront le monument aux morts, derrière le porte drapeau Francis Clausel . Une fois la gerbe commémorative déposée, et le discours de Mon-

sieur le Maire prononcé, nos jeunes conseillers municipaux liront quelques phrases de poilus en guise d'hommage.

Une minute de silence, hymne national chanté en cœur .. Et c'est devant le verre de l'amitié dans la salle du parc, que se terminera cette émouvante cérémonie.



NOUVELLE RUBRIQUE DANS VOTRE JOURNAL

CHRONIQUE DE NOTRE VILLAGE

Bientôt une nouvelle rubrique au bulletin Municipal ..

En effet nous souhaiterions créer une page « CHRONIQUE DE NOTRE VILLAGE » . Elle permettrait aux « anciens » du village de Lédénon de pouvoir s'exprimer sur :

Les événements ayant marqué leur vie, expériences personnelles, anecdotes, historique du village ..etc.

Toutes personnes intéressées à participer devront se faire connaître auprès de Monsieur **Christian BARTHES** nouveau conseiller municipal.

Christian BARTHES 06 32 57 91 41



LES ASSOCIATIONS DE NOTRE VILLAGE

FOOT - LES VETERANS

Compte rendu de l'assemblée générale des **VETERANS DE LEDENON** du jeudi 29 juin 2017 :

C'est le jeudi 29 juin 2017 que s'est tenue l'assemblée générale du club de foot des vétérans de LEDENON au bar restaurant « **LE PASEO** » a **BEZOUCE** chez notre ami **MATHIEU ALCON**. Après le mot de bienvenue de l'ex-président **NICOLLET FLORIAN**, qui cède sa place à la fin de la saison mais qui continuera à jouer, c'est **CHRISTOPHE GUIRAUD**, qui fit le rapport moral, avec un bilan de **31 matchs joués** pour **14 victoires**, **7 matchs nuls** et **10 défaites**. Un nombre de buts marqués de **98** et le nombre de buts encaissés de **77**.

Le joueur ayant disputé le plus de rencontres est **SEBASTIEN JANAUDY** avec **29 rencontres sur 31**, suivi de **MICHAEL GONZALES** avec **28 matchs** et **FLORIAN NICOLLET** avec **27 matchs**.

Les meilleurs buteurs étant **LOIC RAMY** avec **23 buts**, **YOANN ALLALI** et **CHRISTOPHE GUIRAUD** avec **17 buts** chacun.

Pour la saison prochaine il est déjà prévu 33 matchs pour les vendredi soir ainsi que quelques matchs en semaine sans compter les soirées **FUTSAL** et quelques entrainements pour se maintenir.

Puis c'est **PHILIPPE FARNER**, le trésorier, qui se retirera également, qui présenta un bilan financier plus qu'honorable puisque un léger bénéfice, sans compter la subvention municipale, permet au club une gestion saine. La saison qui arrive peut démarrer correctement.

Un **GRAND MERCI** à « **PAPI** » pour toutes ces années au service de l'association !

La composition du nouveau bureau :

PRESIDENT : GONZALES MICHAEL
SECRETAIRE : MASSUELLE BENOIT
TRESORIER : HERLEM THOMAS
RESPONSABLE TECHNIQUE : CHRISTOPHE GUIRAUD
RESPONSABLE BALLONS ET GOURDES : JANAUDY SEBASTIEN suppléé par **GREG GOUTOULE**
RESPONSABLE SPONSORS : ALLALI YOANN



Pour la prochaine saison, la rentrée sportive étant début septembre, quelques nouveaux joueurs sont attendus, et des manifestations sont au programme (LOTO en plein-air et en salle, soirée dansante avec repas et bal, tournoi au printemps,).

Si toutefois des volontaires veulent venir étoffer l'effectif et prendre du plaisir dans une bonne ambiance le vendredi soir, **MERCI** de se faire connaître auprès des responsables du club.



Puis la soirée c'est terminé par un apéritif offert par le club aux joueurs présents ainsi qu'un excellent repas servi par « **le chef** » **MATHIEU** .



LES ASSOCIATIONS DE NOTRE VILLAGE

A.P.A.E

Un nouveau départ pour l'APAE cette année !

On vous présente le tout nouveau bureau ,
présidente : Duquénoy Maïté
vice présidente : Allali Amandine
trésorière : Gasp Nathalie
trésorière adjointe : Debros Fanny
secrétaire : Prades Virginie
secrétaire adjointe : Gueiffier Virginie

Beaucoup de bonne humeur, de fun et de joie, avec un brin de folie. Nous voilà réunies pour faire rêver vos petits, et pourquoi pas les grands ?

Au programme :

« La crêpe rit de l'APAE », une fois par mois,
vente de crêpes à la sortie de l'école (16h30) devant
le local des boules.
Halloween pour petits et grands
Téléthon
Loto
Carnaval
Fête des écoles



Nous espérons que ce renouveau mettra de jolies étoiles dans les yeux de notre jeunesse Ledenonnaise.
Toute l'équipe se réjouit de vous compter nombreux parmi nous.
L'équipe de l'APAE

Duquesnoy Maïté
06 12 54 13 47
apaeledenon@gmail.com

Halloween pour petits et grands

Toute l'équipe APAE vous remercie d'avoir participé à notre manifestation du 18 novembre pour la journée « HALLOWEEN »

Merci à tous d'avoir joué le jeu .

Merci aux parents et aidants, merci à la mairie et ses conseillers , merci aux invités lors de la soirée, merci aux conjoints de l'équipe, merci à toute l'équipe APAE ...

Mais surtout, merci aux enfants pour cet enthousiasme, cette joie de vivre et ces sourires

Vivement la prochaine !!!



CLUB GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LETINO



La saison dernière s'est clôturée le 14 juin autour de l'assemblée générale du club et d'un pique-nique dans notre superbe parc.

Après un été bien rempli, pas forcément de sport ! nous avons eu le plaisir de vous retrouver et d'accueillir de nouvelles adhérentes le mardi 12 septembre. Pour cette nouvelle rentrée le club GV LETINO grâce à son animatrice, Sophie, vous propose de nouvelles activités :

RENFORCEMENT
MUSCULAIRE

L.I.A

GYM DOUCE
Mardi de 09h30-
10h30

STRETCHING

**GYM
ADOS**
Mardi
de 18h à 19h

ABDOS FESSIERS

STEP

**SALLE
DU PARC**

ZUMBA

**MARCHE
NORDIQUE**
Samedi de
10h à 12h

CARDIO

GYM TONIC
Mardi et jeudi
19h à 20h

Les séances sont ouvertes à tous et il n'est pas trop tard pour venir faire 2 séances d'essai et s'inscrire .
Sportivement le Bureau

clubgvletino@gmail.com
06 15 06 71 36

**LE CHÈQUE SPORT
& BIEN-ÊTRE**
BY ACTOBI.COM



CLUB HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE

Club histoire et archéologie : sortie du 23 septembre 2017

Anoraks et polaires sous le bras, nous montons dans le bus en direction de l'Aigoual. Les 53 participants souhaitent passer une bonne journée.

Nous nous arrêtons d'abord au Vigan ; Photo devant le pont médiéval puis visite du musée cévenol. La conférencière nous a expliqué la vie rude dans ces contrées au temps jadis, la fabrication de la soie, la guerre des camisards.....

Puis le besoin de se sustenter se faisant sentir, notre sympathique chauffeur nous a conduits au restaurant à Valleraugues où un goûteux repas régional nous a été servi.

Nous repartons vers l'observatoire de l'Aigoual sous un soleil radieux et une température de 14 degrés au sommet, qui dit mieux !

Là-haut, explications sur les phénomènes météorologiques et climatiques par un spécialiste et visite du musée

On ne se lasserait pas de contempler ce panorama dans ce ciel bleu et ce temps très calme !

Le temps a passé très vite, trop vite ! Nous remontons dans le bus ; Nous garderons un bon souvenir de cette balade en Cévennes que l'automne habille de couleurs dorées.

A la revisto ! (au revoir)



LA BIBLIOTHEQUE



Les horaires changent: L'équipe de bénévoles vous accueillera désormais de 13h45 à 16h45, le lundi et le vendredi.

Les horaires de permanence en juillet et août restent inchangés : le mardi de 09h à 11h.

Et bien sûr comme chaque année, de nouveaux livres pour tous : petits et grands.

Bernadette Aymard— Mona Blanc—Danielle Brilla—Josette Fabre—
Nadine Nicoud—Michèle Penot—Claudie Solau



Contact : Nadine Nicoud 04 66 37 25 85
Nadine.nicoud@orange.fr

ENTENTE SPORTIVE LES 3 MOULINS

La reprise de l'école de foot s'est effectuée le mercredi 13 septembre. Ce jour là le stade des aires de Saint Gervasy grouille de têtes blondes de 5 à 13 ans. Depuis deux ans nous avons ouvert une section de U6, des enfants de 5 ans ou de l'année des 5 ans. Cette année nous prenons des enfants de 2012. C'est une catégorie où le ballon est roi et le plaisir de porter le maillot efface tous les maux.

Papiers, équipements, heureux de retrouver leur copain, à partir de 14h00 l'appel et le premier touché de ballon et la saison 2017 2018 est lancée.

Après la répartition dans les différentes catégories, les éducateurs ont pu lancer leur séance d'entraînement ou faute d'être attentifs, certains se sont bien amusés au grand damne des responsables.

La saison de nos séniors est déjà avancée, éliminé en coupe de France au deuxième tour, tous les efforts se concentrent maintenant sur le championnat et le maintien en PHB.

L'objectif du club pour cette saison à venir est de construire des bases solides dans la catégorie U13 afin d'engager dès la saison prochaine une équipe à 11 en U15. Equipe qui fait défaut actuellement. Vu le nombre de joueurs et le renfort en éducateurs, nous sommes sur le bon chemin.

Prenez de votre temps pour venir applaudir nos plus jeunes sur les stades de Bezouze ou Saint Gervasy le samedi matin ou après-midi. Vous prendrez beaucoup de plaisir.

Pensez aussi à nos traditionnels lotos le 11 novembre sur Bezouze et en décembre sur Saint Gervasy.

Nous souhaitons une belle saison à toutes les équipes de jeunes, ils font la fierté du club.

Luc Fugier président ES3m



ESPOIR CYCLISTE NIMOIS A LEDENON

C'est avec un grand honneur et beaucoup de plaisir que le club de l'Espoir Cycliste Nîmois, dont le siège est à Nîmes, poursuit depuis 3 ans les entrainements de sa section VTT au départ de Lédénon.

A travers sa section « école de vélo », l'Espoir Cycliste Nîmois accueille des enfants dès l'âge de 7 ans tous les samedis à partir de 14h dont le point de rendez-vous est au parc Létino.

Fort de son succès, la trentaine d'enfants présents sont répartis dans trois groupes de niveaux différents. De plus, les parents souhaitant partager ces moments de pure convivialité avec leur enfant sont les bienvenus.



Pour tout renseignement complémentaire
contactez Yannick ODIARD
06 70 41 90 59



Jardin Clé en Main - Paysagistes

www.jardincleenmain.fr - 06.09.72.68.20



Terrassements, entretien, élagage-abattage

-50%
DE RÉDUCTION
ou CRÉDIT D'IMPÔT

Notre entreprise est adhérente
à la coopérative ACCÈS SAP :
BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION/CRÉDIT D'IMPÔT DE - 50%
sur les prestations d'entretien de jardin.



Daddy's Pizza
06 04 50 58 61
TOUS LES MERCREDIS A 18H00



Tarif
Unique

7€

LES ROUGES

- Margherita : tomate, emmental, olives
- Regina : tomate, emmental, jambon, champignons, olives
- Royale : tomate, emmental, jambon, champignons, œuf, olives
- L'anchois : tomate, emmental, anchois, olives
- 4 fromages : tomate, emmental, chèvre, roquefort, mozzarella, olives
- Chèvre : tomate, emmental, chèvre, olives
- Roquefort : tomate, emmental, roquefort, olives
- L'espagnol : tomate, emmental, chorizo, olives
- L'orientale : tomate, emmental, merguez, poivrons, olives
- Thon : tomate, emmental, thon, olives
- Brandade : tomate, emmental, brandade, olives
- Bolognaise : tomate, viande hachée, oignons, olives
- Cévenole : tomate, emmental, chèvre, jambon cru, olives

LES BLANCHES

- Camembert : crème, lardons, emmental, camembert, olives
- Tartiflette : crème, lardons, emmental, pommes de terre, reblochon, olives
- Kebab : crème, sauce blanche, kebab, emmental, olives
- Alsacienne : crème, lardons, champignons, emmental, œuf, olives
- L'abeille : crème, emmental, chèvre, miel, olives

LES SUCREES

- Milann : Nutella, m&m's
- Sandro : Nutella, banane, coco

Toutes nos Pizzas peuvent
être réalisées, selon votre goût,
à la **TOMATE** ou à la **CREME**



MANIFESTATIONS A VENIR

TELETHON 2017

Cette année encore notre village participe au Téléthon.

Rendez vous le **dimanche 03 décembre** au cœur du village pour le traditionnel loto dans la salle du parc dès 15h00.

Professionnels, associations, particuliers, vos lots peuvent être déposés en mairie jusqu'au vendredi 01 décembre 2017.

Merci pour votre participation



MARCHE DE NOËL

Oh ! Oh ! Oh

Pour la toute première fois dans notre jolie village, les vétérans de Ledenon, ont le plaisir de vous présenter leur marché de Noël.

**Rendez-vous le samedi 9 décembre 2017 de 10h à 20h
dans le parc de la mairie**



En compagnie d'une trentaine d'artisans et producteurs, qui raviront les grands comme les petits ! De multiples animations vous attendent, tout sera réuni pour vous faire vivre la magie de Noël, et si les enfants ont été sages cette année... le père Noël viendra à leur rencontre.

On vous espère nombreux pour vivre ce moment de fête !

Les vétérans de Ledenon

CONCOURS DE CRECHES

Cette année encore, le concours de crèches aura bien lieu dans notre village.

Les inscriptions seront possibles en Mairie du 01 au 23 décembre 2017, n'hésitez pas à venir vous renseigner, tous les thèmes sont au rendez vous : crèche traditionnelle, village provençal etc.. La visite de notre jury sera programmée après le 25 décembre, sur rendez vous.

Et n'oubliez pas la remise des récompenses lors des vœux de Mr Le Maire, le samedi 06 janvier 2018 dès 18h30.

Si vous ne l'avez pas encore vue, n'hésitez pas à vous rendre à l'église le samedi 06 janvier et le dimanche 07 janvier de 14h à 16h pour voir la magnifique crèche provençale réalisée par Mr et Mme Rocchia et Aline Quiot.



AGENDA

NOVEMBRE 2017

11 novembre Commémoration Armistice 1ere Guerre Mondiale

16 novembre Assemblée Générale Association Lédénon Animation

18 novembre Halloween avec l'APAE

24 novembre Conférence Club Histoire et archéologie

DECEMBRE 2017

01-23 décembre Inscription au concours de crèches

02-03 décembre Téléthon

09 décembre Marché de Noël le Club des Vétérans du Foot

09 décembre/ 10 décembre Marché de Noël CODZ'ART

16 décembre Repas des Aînés

17 décembre Pesteacle de l'Agglo , Théâtre Magie et ventriloque : « Allan Watsay, Détective privé »

JANVIER 2018

06 janvier 18h30 Résultats Concours de crèches
19h00 Vœux de Mr le Maire

06 -07 janvier
Crèche provençale dans l'église de 14h à 16h

26 janvier Assemblée Générale du Club Histoire et Archéologie

FEVRIER 2018

04 février Loto de la Paroisse

11 février Loto de l'APAE

MARS 2018

11 mars Carnaval de l'APAE

Le Printemps des Auteurs
concours de producteurs d'écrits

13^{ème} édition

La tête dans les étoiles

1^{er} OCT. 2017
31 JAN. 2018

À GAGNER
1 séjour à la Cité de l'espace à Toulouse, des BD et de nombreux autres lots.

SOUS LE PARRAINAGE
Jean-Loup Chrétien - astronaute, cosmonaute, 1^{er} Français et 1^{er} Européen de l'Ouest dans l'espace.
Alex Alice - dessinateur de la BD « Château des Étoiles » et scénariste.

nîmes métropole
fiers de notre avenir

INFOS ET RÉGLEMENT
www.nîmes-metropole.fr

Décollage immédiat! 13^{ème} édition

LE THÈME
La tête dans les étoiles

Fidèle au rendez-vous depuis 2005, le Printemps des Auteurs est un concours d'écrits organisé par Nîmes Métropole.

N'hésitez pas à y participer, c'est l'occasion pour vous de faire émerger votre **créativité**, votre **imagination** et votre **maîtrise de l'écriture**. Ce concours **ouvert à tous** est une **plage de libre expression**. Il est lancé le **1^{er} octobre 2017**.

LE JURY
Un Jury, composé d'acteurs du milieu littéraire et de personnel des médiathèques de Nîmes Métropole, décernera trois prix par catégorie.

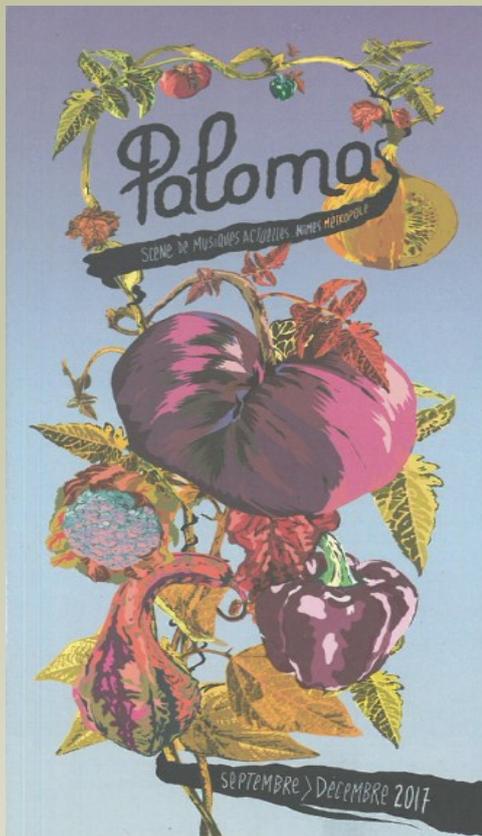
Certains s'inventeront des **batailles interstellaires**, des **voyages intergalactiques**, des **mondes inconnus** et des **êtres venus d'ailleurs**. D'autres y verront ces **dieux**, ces **déeses**, ces **mythes** qui veillent sur nous comme Venus veille sur l'amour.

N'attendez pas le clair de lune pour prendre votre plume et nous écrire les mots de votre imagination...

Comme le disait Oscar Wilde : *Il faut toujours viser la lune, car même en cas d'échec, on atterrit dans les étoiles.*

Participez au Printemps des auteurs !

NOUVEAU ! Les participants doivent faire parvenir leurs travaux via le site de Nîmes Métropole www.nîmes-metropole.fr en déposant leur contribution en ligne depuis les rubriques « Démarches » ou « Culture », avant le **31/01/2018, minuit**.



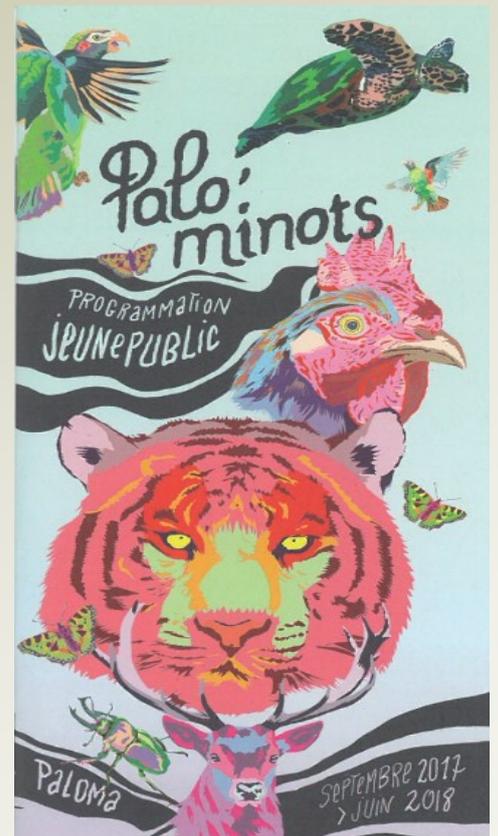
SMAC PALOMA

Retrouvez tout le programme
en Mairie, ou sur le site de
PALOMA :

Paloma-nimes.fr

01/12 Catherine RINGER
02/12 Festival Sevillanas
07/12 The Horror
07/12 Feder
14/12 Mademoiselle K

01/02 LOUANE
02/02 BB Brunes



« Grand Marché de Noël »
à
LEDENON

L'association « les vétérans de Ledenon »
Vous invitent à venir découvrir leur
village de Noël .

Samedi 9 décembre 2017
De 10h à 20h
Au parc de la mairie



Stands gourmands, artisans commerçants,
musique de Noël, animations pour enfants, crèche,
et pleins de surprises à découvrir ... on vous attends
nombreux pour vivre au cœur de notre village,
« la magie de Noël »



Les VETERANS du FOOT de LEDENON
06.13.67.70.17

**Marché de Noël
Lédenon**
le 9 et 10 Décembre 2017
dans la Salle des fêtes
10h00 - 18h00

Artisans
Créateurs
Producteurs
Artistes peintres

Goûter pour les enfants. offert
Specialité locale. dimanche midi



06.98.45.27.25

LES MANIFESTATIONS DE NIMES METROPOLE

LES VENDREDIS DE L'AGGLO 2017

L'ABRIBUS

Tout public dès 8 ans - Durée 1h15

THÉÂTRE COMEDIE

Une rencontre placée sous le signe du destin. Sous un abribus en plein cœur des Cévennes, les protagonistes sont condamnés à attendre un bus retardé par les conditions météorologiques.

Sous l'abri, lui, apiculteur paisible, nonchalant, amoureux de la nature, regardant passer le temps ; et elle, star du show business, un tantinet stressée, hypocondriaque, larguée en pleine campagne, voiture, GPS et téléphone en panne !

Personnages de deux mondes totalement différents, pour un duel improbable, à la fois drôle et touchant, qui renouvelle avec brio le thème de la cohabitation forcée de deux individus au caractère opposé, dans une comédie drôle et souvent piquante, créée par Florence Foresti et Philippe Elnø.

Compagnie Antagonie

Avec Pélagic Sanchez et Julien Guglielmi / Mise en scène de Magali Despeyroux

Espace B.Fabre ★ Chemin des Canaux, 30230 Rodilhan

20h45



LA CITÉ PERDUE

Tout public dès 7 ans - Durée 1h30

THÉÂTRE HUMOUR

Le Caire, 1932. L'archéologue Barbara Mariette monte l'expédition la plus ambitieuse des années 30. Il décide de s'enfoncer dans le désert nubien et la jungle éthiopienne à la recherche de la légendaire Cité Perdue, localisation présumée du tombeau du roi Salomon et de la reine de Saba. L'accompagnement Miss Plenn, du British Museum et l'aventurier baroudeur américain Cooper Brokenheart. Mais le Professeur ignore que dans l'ombre, le mystérieux Monsieur X (Monsieur, pour les intimes) a engagé Abdul Le Fez, tueur à gage notoire et habile espion. Celui-ci fera tout pour parvenir à s'infiltrer et faire capoter l'expédition Mariette.

Parodie délirante dans la lignée du travail des Monty Pythons, La Cité Perdue est une comédie hommage au cinéma d'aventure des années 30 à 50. La Cité est avant tout une pièce dynamique et drôle, truffée de trouvailles, dans laquelle le plaisir d'être là et la bonne humeur manifeste des interprètes sont vite communiqués au public qui est très vite intégré à l'expédition !

Compagnie du Capitaine

Écrit par Julien Masdoua et Benoît Labarrière / Mise en scène Julien Masdoua / Avec Julien Masdoua, Robert Tousseul, Marion Trintignant et Benoît Ramos

Halles Baltard ★ Place Emile Zola, 30800 Saint-Gilles

20h45



CARTE BLANCHE

Tout public dès 6 ans - Durée 1h25

SPECTACLE MUSICAL

Après s'être perdus de vue, 3 cousins se retrouvent aux obsèques de leur oncle Gaston. Personnage farfelu, il a organisé avant son grand « départ », un jeu de piste dans sa maison afin que ses neveux y découvrent la partie manquante de son testament. Mais, une fois dans la demeure de l'oncle, les 3 cousins découvrent qu'il y plane la présence et l'esprit de... Francis Blanche, idole de toujours de l'oncle défunt.

A travers cette aventure, Les Bisons Ravis vous proposent un spectacle musical et humoristique, servi par 3 interprètes et leurs instruments, et construit autour des chansons et de l'univers iconodaste de Francis Blanche, ce tonton flingueur, à la fois humoriste, comédien, chansonnier, etc.

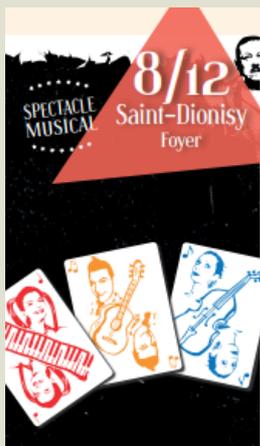
Compagnie des Bisons ravis

De Régis Rodriguez / Mise en scène par Régis Rodriguez

Isabelle Canosi, Amandine Roques et Laurent Seccombe

Foyer ★ 2 Route de Langlade, 30980 Saint-Dionisy

20h45



GOSPEL SOUL SPIRIT

Tout public - Durée 1h45

CONCERT

Le groupe Gospel Soul Spirit a été créé en 2003 par le pianiste et chef de chœur Jimmy Joseph. Ce groupe est composé de choristes et musiciens de talents qui viennent de divers horizons culturels et géographiques et qui mettent en commun leur passion et surtout leur foi chrétienne autour de cette musique qu'est le Gospel. Le groupe se produit à travers toute la France, l'Europe (Allemagne, Espagne...) et participe à de nombreux festivals tels que le GOSOL.

Listen'up

Avec Jimmy Joseph, Emilie Gautier, Jonathan Jeanton, Jeannie Jeanne-Rose, Emilienne Chouadossi

Temple ★ Rue du Temple, 30820 Caveirac

20h45



DECEMBRE

LA SURPRISE DE NOËL

Tout public dès 8 ans - Durée 1h10

THÉÂTRE COMEDIE

En ce réveillon du 24 décembre, c'est l'effervescence chez les Delépine. Vincent, le fils unique, à la vie sentimentale très discrète, a enfin rencontré une fille. Et il profite de la fête de Noël pour présenter Léa, alias Nifoufette, à ses parents. Mais Léa n'est pas vraiment la belle-fille dont ils rêvaient. Sans gêne et sans complexes, elle va faire l'effet d'une tornade dans la vie de cette famille bien rangée. Le « cadeau » va vite devenir embarrassant... Bref, Joyeux Noël.

Coups bas, rebondissements et dinde aux marrons sont au programme de cette comédie déjantée recommandée par le Père Noël !

Compagnie Mélancomique

De Julien Sigalas / Avec Maxime Flourac, Nina Valeri, Jean-Luc Bosso et Caroline Dabusco / Mise en scène de Julie Krief

Salle polyvalente ★ 6 Rue G. Berthaud, 30540 Milhaud

20h45



Infos et renseignements : www.nimes-metropole.fr
ou 07.64.07.41.75.

LES PESTACLES DE L'AGGLO

EN AVANT PREMIERE

Dim. 3/12 à 16h

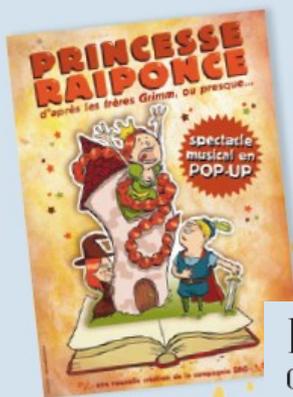
Générac / salle L. Delmas

★ 105 Route de Franquevaux, 30510 Générac

Sam. 16/12 à 16h

Saint-Gervasy / Foyer Socioculturel

★ Avenue Saint Didier, 30320 Saint-Gervasy



Sam. 2/12 à 16h

Saint-Gilles / salle polyvalente

★ Place Emile Zola, 30800 Saint-Gilles

Dim. 10/12 à 16h

Clarensac / Foyer

★ 5 Place de la Mairie, 30870 Clarensac



Sam. 9/12 à 16h

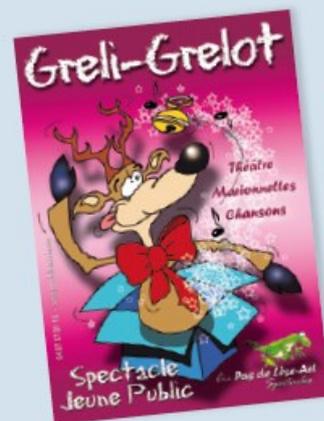
La Calmette / Foyer

★ 1 Rue de Valfons, 30190 La Calmette

Dim. 17/12 à 16h

Marguerittes / Salle Atlantide

★ 7ter Rue des Cévennes, 30320 Marguerittes



Dim. 3/12 à 16h

Cabrières / salle des fêtes

★ Impasse Jean Moulin, 30210 Cabrières

Sam. 9/12 à 16h

Rodilhan / Espace B. Fabre

★ Chemin des Canaux, 30230 Rodilhan



Dim. 10/12 à 16h

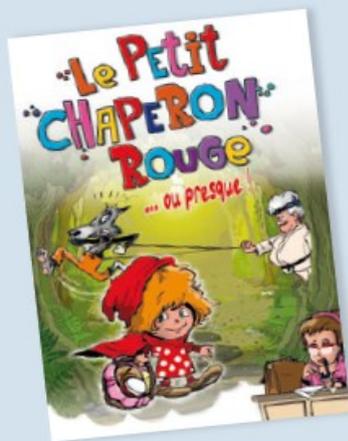
Saint-Dionisy / Foyer

★ 2 Route de Langlade, 30980 Saint-Dionisy

Sam. 16/12 à 16h

Milhaud / Salle polyvalente

★ 6 Rue G. Berthaud, 30540 Milhaud

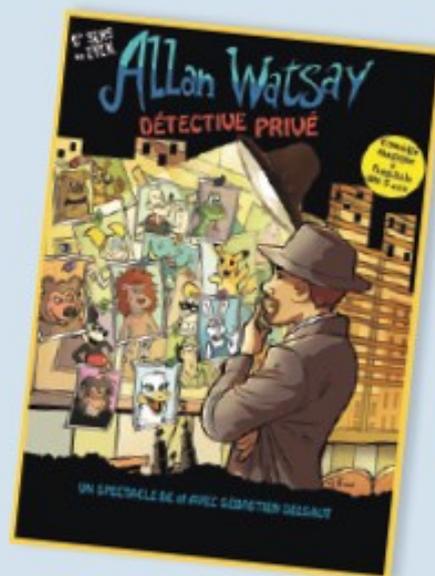


LEDENON

Dim. 17/12 à 16h

Lédenon / Salle du Parc

★ Place de la Fontaine, 30210 Lédenon



ETAT CIVIL

MAI –OCTOBRE 2017

Ils nous ont rejoints pour le bonheur de leurs parents :

CHAUSSEE Camille 21 mai 2017

BARRE Joseph 23 juin 2017

NICOLLET Elea 07 juillet 2017

JOANNES Katelyn 25 juillet 2017

ROCHE William 05 aout 2017

MANIVET Eva 11 aout 2017

EL HAIDA Sirine 05 septembre 2017

GIRALD Gabriel 06 septembre 2017

GALTIER Josephine 13 septembre 2017

TOCCO Chloe 30 septembre 2017



Naissances auxquelles la Commune a souhaité également s'associer, en signe de bienvenue aux nouveaux nés, avec des doudous tout doux offerts au nom de Monsieur le Maire, du conseil municipal et des administrés.

Avec toutes nos félicitations aux nouveaux parents.

Ils se sont unis

LARSONNEUR Nathalie et BLANCO Gonzalo le 24 juin 2017

ZASSO Betty et ABDALLAH Mari Tamimou le 08 juillet 2017

CARMINATI Aurèlie et BEUGNIES Lionel le 19 aout 2017

GOMEZ Françoise et TRULLU Olivier le 16 septembre 2017

FELICITATIONS

Ils nous ont quitté

La commune adresse ses plus sincères condoléances aux familles de :

TRIPIANA Maria

ROUSSEL Edmond

HERRERO Nuria

BERTHEZENE Henri

CHAMONTIN Jacqueline

ANGELI POMPA Jean

BOYER Régine

TABOUL Marc

ETAT CIVIL
MAI –OCTOBRE 2017

Les 80 printemps

Mr le Maire et ses conseillers souhaitent un très bon anniversaire à :

CARRASCOSA Freddy
ALBERT Claude
PARAT Ginette
JEAN Marie Thérèse
BOCCHINI Henri
GRIOT Paulette
CORNET Henriette

Mme PONS et Mme DECLÉ ont encore eu le plaisir durant cette année 2017 de fêter les 80 printemps de nos administrés en offrant quelques bulles de plaisir à ces Messieurs et une composition florale, dans une céramique, pour ces belles Dames réalisée bénévolement par M. Didier MICALLEF.

Eglise de Lédénon

Depuis le 1^{er} septembre nous avons accueilli le père Daudé sur l'ensemble paroissial de Marguerittes.

Bertrand Daudé est né en 1970 à Alès et est entré au séminaire d'Avignon après son bac en 1988.

En octobre 1994 il est ordonné diacre et le 25 juin 1995 il est ordonné prêtre à la cathédrale de Nîmes.

De 1995 à 1999 vicaire au centre-ville d'Alès, il mène en parallèle à Lyon une maîtrise en sciences de la Famille

De 1999 à 2007 il est aumônier des Jeunes de l'Ensemble Paroissial de Villeneuve les Avignon.

De 2007 à 2014 il est nommé curé de l'Ensemble Paroissial de Pont St Esprit.

De 2014 à 2017 curé des Ensembles Paroissiaux de Sommières et Calvisson..

Nous lui souhaitons la bienvenue et nous nous permettons de donner ses coordonnées :

Père Bertrand DAUDÉ

Curé de Marguerittes

b.daude@orange.fr

06 09 06 65 24



SUPER U



Station service 24h/24h

Lavage automatique 24h/24h



*Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h
Le dimanche de 8h30 à 12h30*



58 av. Clément Ader - ZAC du TEC
30320 MARGUERITES

Tél. 04 66 75 68 68

Fax 04 66 75 68 69

WILLAU PNEUS

VENTES PNEUS NEUFS & OCCASIONS - MONTAGE
ÉQUILIBRAGE - PARALLÉLISME - RÉPARATION
TOURISME - UTILITAIRE - PL - AGRICOLE

Tél. : 04 66 03 29 07

Tél. : 09 66 98 64 97

Mail : willaupneus@orange.fr



4020, Route de Beaucaire - 30210 SERNHAC



Côté Parc
04 66 74 05 06



NOUVEAUX HORAIRES

BAR TABAC PRESSE EPICERIE Française des Jeux
COTE PARC

vous accueille du lundi au vendredi de 06h à 13h30 et de 16h à 23h
Du samedi au dimanche de 07h à 14h et de 17h à 23h

ASSOCIATIONS DU VILLAGE					
ASSOCIATIONS	ADRESSE	PRESIDENT	CONTACT	ADRESSE MAIL	
A.P.A.E.	Rue du Parc 30210 Lédénon	DUQUENOY Maitié	DUQUENOY Maitié	apae.ledenon@gmail.com	
A.P.C.V (Cadre de vie)	Villa Solaire Garrigues Basses Ch des Grandes Vignes 30210 Lédénon	GOSSELIN J.Francis	GOSSELIN J.Francis	goss207@gmail.com	
Amis de l'Aqueduc	3 rue Deves 30210 Lédénon	CHAY Colette	CHAY Colette	colette.chay@orange.fr bernadette.aymard-gouant@orange.fr	
Bibliothèque Municipale	Place de la Fontaine 30210 Lédénon	NICOUD Nadine	NICOUD Nadine	nadine.nicoud@wanadoo.fr	
Boules du Castellas	15 av des 4 vents 30210 Lédénon	VEHOSKI Jacques	TABOUL Manuel	manuel.taboul@orange.fr	
Club de Gymnastique Volontaire Létino	3 lot Clos des Cerisiers 30210 Lédénon	ODIARD Isabelle	ODIARD Isabelle	yannetisa30@gmail.com	
CODZ'ART	2 chemin des Abeilles 30210 Lédénon	MANOLACHE Daniela	MANOLACHE Daniela	codz.art@gmail.com	
Culture et Loisirs	Avenue des 4 vents 30210 Lédénon	OLESZKIEWICZ Monique	OZENDA Sylvie	sylvieozenda@orange.fr	
E.S.3.M (Foot enfants)	2 rue de la Commune 30320 Bezouze	FUGIER Luc	FUGIER Luc ARNAUD Richard	luc-fugier@hotmail.fr es3m@wanadoo.fr	
Entente Judo du Pont du Gard	27 rue du Levant 30210 Lédénon	BOSATELLI Stéphane	BOSATELLI Stéphane	bosatelli.stephane@gmail.com	
Gard Eco Trail	10 Clos des Cerisiers 30210 Lédénon	VILLARET Jérôme	VILLARET Jérôme	gardecotrail30@yahoo.fr	
Lédénon Animation	Chemin des Abeilles 30210 Lédénon	GOUTOULE Gregory	GOUTOULE Gregory	goutoule.gregory@gmail.com	
Les FRANCAS (Centre de loisirs)	L'Altis-165 Rue Philippe Maupas-30900 Nîmes	TESTUD Grégory	TESTUD Grégory	4moulins@francas30.org	
Li Gineste (Club des aînés)	17 chemin du Grès 30210 Lédénon	AIME Jean	AIME Jean	jeanpaul.aime@orange.fr	
Ordre de Malte	Rue de l'Hôtel de Ville 30210 Lédénon	CHAPUIS Anne-Marie	CHAPUIS Anne-Marie	semperfi7@orange.fr	
Paroisse	Rue du Parc 30210 Lédénon	PERTUSIER Claude	TRINQUIER Marie-Thérèse	cpertusier@wanadoo.fr	
Ritournelle de Meynes (Chorale)	Les Mugues 30210 Lédénon	ARMAND Paule	ARMAND Paule	g.armand30@gmail.com	
St Hubert (Chasse)	Chemin de la Cabane Reinette 30210 Lédénon	PRAT Serge	PRAT Serge	spsergeprat@gmail.com	
Vélo Lédénon (VTT)	Rue du 18ème siècle 30210 Lédénon	RIDEL Gilles	EXPERT Claude LERDA Patrick	claud.expert447@orange.fr patrick.lerda@orange.fr	
Vétérans Foot	Boulevard de l'Avenir 30210 Lédénon	GONZALES Michaël	GONZALES Michaël	veterans_ledenon@mail.fr	

LES CONTACTS UTILES

LA MAIRIE

Du lundi au jeudi : 10h à 12h - 14h à 18h

(fermeture le mercredi après – midi)

Vendredi 8h à 12h – 14h à 17h

Tel : 04 66 37 26 46

Fax : 04 66 37 08 92

contact@mairie-de-ledenon.fr

Site internet : www.ledenon.fr

LA POSTE

04 66 37 35 25

Lundi - vendredi 8 h - 11 h

L'agence Postale sera fermée le 3eme samedi de chaque mois.

Pour les autres samedis, l'agence sera ouverte de 08h30 à 11h00

MARCHE

Tous les mardis dans le parc de 07h30 à 12h00

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lundi et vendredi 13h45 à 16h45

Fermé pendant les petites vacances scolaires

Mardi 9 h à 11 h en juillet et aout

Mme NICLOUD 04 66 37 25 85

ECOLES

Primaire La Fontaine 04 66 37 09 18

Maternelle l'Orangerie 04 66 01 84 02

Représentant des parents d'élèves élus :

ASSISTANTE SOCIALE

CONSEIL GENERAL

Pour rendez-vous ou visite à domicile.

04 66 02 80 33

MEDECIN

Dr Gauthier 04 66 37 08 74

INFIRMIERE

Mme EXPERT 04 66 37 28 85

PHARMACIE BEZOUCE

04 66 75 15 50

EGLISE : Père Bertrand Daudé

b.daude@orange.fr

06 06 06 65 24

GENDARMERIE

Brigade de Marguerittes 04 66 75 39 40

POMPIERS.

Caserne de Marguerittes 18

POLICE SECOURS 17

SAMU 15

ERDF Dépannage 09 69 32 18 57

Www.erdf.fr

GAZ Urgence sécurité gaz 08 00 47 33 33

SAUR Urgence dépannage

04 30 62 10 09

CONCILIATEUR de JUSTICE

04 66 75 23 25 (Mairie de Marguerittes)

04 66 20 08 91 (Mairie de Rodilhan)

04 66 75 25 16 (Mairie de Poulx)

04 66 20 22 08 (Mairie de Redessan)

ORDURES MENAGERES

04 66 02 54 54 (Nîmes Métropole)

ORANGE

Demandes commerciales 1014

Dysfonctionnement des services Internet 3900

Dysfonctionnement de la ligne téléphonique 1013

Assistance technique mobile 3970 ou 700 depuis votre mobile

Site internet www.orange.fr

BMS

La certitude d'un travail sérieux
et de qualité, ... au féminin
Bernard Hélène

LE SAVOIR FAIRE **BMS** :

- ✓ RÉNOVATION CUISINE/SALLE DE BAIN
 - ✓ PLOMBERIE / SANITAIRES
 - ✓ CARRELAGE/FAIENCE
 - ✓ PEINTURE
 - ✓ BRICOLAGE DIVERS
 - ✓ DÉCORATION INTÉRIEURE/CONSEILS
 - ✓ COUTURE/RETOUCHES
 - ✓ ENTRETIEN DE JARDINS/CONSEILS
- Devis Gratuit

Prix compétitifs - Travail très soigné
Intervention rapide - 7J/7

(CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL ACCEPTÉ)

06 26 33 45 23 htc.bernard@hotmail.fr

Siret 751 777 756 000 22

PHARMACIE CARRETON

Parapharmacie
Location et Vente de matériel médical
Homéopathie - Phytothérapie - Produits vétérinaires

www.pharmacie-carreton.fr

21, Route Nationale - 30320 BEZOUCE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Samedi de 9h à 12h



Tél. : 04 66 75 15 50 - Fax : 04 66 75 51 50



TEL 04 66 75 15 50



04.66.37.19.52

Toutes compositions florales.

c.c super u .30320
marguerittes

Tel : 04 66 37 19 52

Vente à distance (CB)



fleurs en folie

58 avenue clément ader
c,c super u 30320
marguerittes

04 66 37 19 52

fleurs.enfolie@orange.fr



Produits oléicoles et locaux
Cosmétiques
Idées cadeaux

Boutique ouverte

Du Mardi au Samedi

De 10h à 13h

Et de 15h à 19h

Fermée le dimanche et lundi

Téléphone : 04.66.81.17.62

Mail : loulivo30@gmail.com

LE BISTROT

Ouvert du lundi au samedi midi



SOIREE VENDREDI 15 DECEMBRE

LEDENON

04.66.20.69.56

AMBULANCES - TAXIS - V.S.L.
SARL CARRARE Fils et Fille



24h / 24 **7J/7**
(URGENCES)
Agrément N° 188

04 66 37 22 75 **04 66 37 07 29**
77bis, Avenue Geoffroy Perret - 30210 REMOULINS
POMPES FUNEBRES CHAMBRES FUNERAIRES

CARRARE FILS ET FILLE
TAXIS, AMBULANCES et VSL

77 B Ave Geoffroy Perret
30210 REMOULINS
04.66.37.22.75 ou **04.66.37.07.29**
Fax: 04.66.37.41.21
Commune de stationnement : REMOULINS



TRANSPORTS MEDICAUX ET PRIVES.

MARINA COIFFURE

FEMININ - MASCULIN - JUNIOR

ouvert
du mardi au samedi

non stop
vendredi & samedi

04 66 37 36 06



Forfait Homme : Shampoing - Coupe 16 €
Forfait Dame : Shampoing - Coupe 26 €
Forfait Enfant à partir de 8 €

19, av. G. Perret - 30210 REMOULINS

Le Miracle
7 Bd de l'Orvèrin
Ledenon

BUFFET A VOLONTÉ 70€

ANIMATION DJ FRED FLS

DIMANCHE 31 DECEMBRE

2018

HAPPY
new year

A PARTIR DE 19H00 ❖ ANIMATION DJ ❖ SHOW LIGHT ET CONFETIES
TARIFS : 70€ (BUFFET A VOLONTÉ + BOISSON A VOLONTÉ + CHAMPAGNE)
SOUPE A L'OIGNON AU PETIT MATIN ❖ **RESERVATION : 06 02 17 44 23**

DjNimesEvents



LE MIRACLE
NOUVEAU GERANT
à partir du 01 DECEMBRE



Tel : 04 66 37 04 32

CIRCUIT DE LEDENON



Stages de Pilotage sur GT

Offrez un stage de pilotage et profitez de 10% de réduction sur présentation de ce bon.



Informations compétitions - Stages de Pilotage
Renseignements et réservations au 04 66 37 11 37 - www.ledenon.com - info@ledenon.com